

**Veille de l'Observatoire
numéro 18 (janvier 2006)**

La veille de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations porte sur les milieux d'intervention, qu'ils soient gouvernementaux, para-gouvernementaux ou non gouvernementaux. Elle est axée sur les minorités racisées, les immigrants et les réfugiés, les peuples autochtones et les femmes.

L'information est présentée selon le niveau d'intervention. S'il y a lieu, les réactions des ONG sont placées à la suite des informations relatives aux milieux gouvernementaux. Autrement, elles font l'objet d'une rubrique séparée.

Pour recevoir la Veille de l'Observatoire par courriel, SVP en faire la demande en communiquant avec field.ann-marie@ugam.ca

DANS CE NUMÉRO:

1. L'ONU critique les détentions arbitraires au Canada
2. Journal international de l'UNESCO sur les sociétés multiculturelles
3. Le trafic humain
4. Commémoration en France de l'abolition de l'esclavage
5. La réforme de la politique d'immigration française soulève de vives critiques chez les ONG
6. Enquête Durban +5: les ONGs demeurent divisées
7. Rapport spécial sur les émeutes en France
8. Grande-Bretagne: un article de la politique sur les réfugiés porte atteinte aux droits humains

GOVERNEMENTS, INSTITUTIONS PARA-GOUVERNEMENTALES ET INTERNATIONALES

DANS LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES...

1. L'ONU critique les détentions arbitraires au Canada

Le **Groupe de travail sur les détentions arbitraires**, créé par la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, se dit inquiet de l'utilisation au Canada de certificats de sécurité. Ce groupe de travail a visité le Canada l'été dernier et a mis son rapport en ligne en janvier (<http://www.ohchr.org/english/bodies/chr/docs/62chr/ecn4-2006-7-Add2.doc>). Il soutient que l'utilisation des certificats de sécurité, une mesure adoptée dans la foulée des événements du 11 septembre 2001, permet de détenir des immigrants pendant plusieurs années, si on les suspecte de représenter une menace à la sécurité nationale. L'émission de ces certificats est d'autant plus inquiétante que les personnes présentement détenues sont toutes d'origine Arabo-musulmane. Le groupe de travail, qui est chargé d'enquêter sur les allégations de privations arbitraires de liberté, a aussi noté que certaines clauses de la loi canadienne qui régit la détention d'immigrants et demandeurs de statut de réfugié donnent lieu à des abus par les agents d'immigration. Le groupe demande au gouvernement canadien de faire état des problèmes soulevés dans le rapport et de se conformer à la norme internationale en matière de détention.

2. Journal international de l'UNESCO sur les sociétés multiculturelles

L'**UNESCO** vient de mettre en ligne une nouvelle édition de son journal électronique sur les sociétés multiculturelles : *National Identity and Attitudes Towards Migrants – Findings from the ISSP* (http://portal.unesco.org/shs/en/ev.php-URL_ID=9090&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html). On y traite de citoyenneté, de politiques d'intégration, d'identité nationale et d'attitudes envers les immigrants. S'inspirant de recherches récentes, le journal nous apprend, par exemple, que l'identité nationale serait empiriquement reliée à des sentiments négatifs à l'égard des immigrants et que la façon dont les immigrants parviennent à s'intégrer dans un pays est un bon indicateur de la qualité de sa démocratie.

3. Le trafic humain

L'**UNESCO** a publié en janvier une étude sur les liens entre la recherche et des politiques publiques afin d'encourager la mise en place d'initiatives pour combattre le trafic humain.

Poverty, Gender and Human Trafficking in Sub-Saharan Africa: Rethinking Best Practices in Migration Management (<http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001432/143227E.pdf>) se penche sur l'intersection entre la pauvreté, genre et trafic humain. L'auteure dresse le portrait des causes du trafic humain et des meilleures pratiques pour y remédier.

AILLEURS DANS LE MONDE...

4. Commémoration en France de l'abolition de l'esclavage

Le président français Jacques Chirac (allocution: http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais/interventions/discours_et_declarations/2006/janvier/allocution_du_president_de_la_republique_lors_de_la_reception_du_comite_pour_la_memoire_de_l_esclavage.39261.html) a annoncé le 30 janvier dernier, à l'occasion d'une réception en

l'honneur du **Comité pour la mémoire de l'esclavage**, présidé par l'écrivaine guadeloupéenne Maryse Condé, que le 10 mai sera le jour de la commémoration en France métropolitaine de l'abolition de l'esclavage. Cette date fait référence au 10 mai 2001, quand la France a été le premier pays au monde à inscrire dans la loi la reconnaissance de l'esclavage comme crime contre l'humanité (loi Taubira).

L'écrivain martiniquais Édouard Glissant a été chargé d'une mission de préfiguration d'un Centre national consacré à la traite, à l'esclavage et à leurs abolitions. Un centre de recherche sera également créé afin de favoriser « la connaissance scientifique de cette tragédie ». Enfin, l'esclavage devra trouver « sa juste place » dans les programmes scolaires afin d'en tirer des leçons pédagogiques et citoyennes pour le présent. Pour accéder au rapport complet du Comité, voir : http://www.comite-memoire-esclavage.fr/rubrique.php?id_rubrique=8

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

INTERNATIONALES...

5. La réforme de la politique d'immigration française soulève de vives critique chez les ONG

L'organisme non-gouvernemental français **GITSI** pense que la mise en application du projet de réforme de la politique d'immigration en France risquerait de «conduire à une négation raciale des droits fondamentaux de la personne»

(<http://www.gisti.org/doc/actions/2006/ceseda/index.html>)

L'organisme estime que ce projet s'inscrit dans une perspective utilitariste, c'est-à-dire que seuls les immigrants «rentables» économiquement seront les bienvenus. En plus de durcir les conditions de délivrance de la carte de résident, la nouvelle loi préparerait «la disparition du droit au séjour pour les familles, les conjoints, les enfants, de toutes celles et ceux qui construisent leur vie en France». L'organisme a aussi mis en ligne un document comparant les différents articles de la Loi sur l'immigration d'avant et d'après la réforme

(http://www.gisti.org/dossiers/reformes/2006-ceseda/projet_2005-12-18.pdf) .

6. Enquête Durban +5: les ONGs demeurent divisées

L'organisme **ICARE** (Internet Centre Anti-Racism Europe) a réalisé un bilan de l'appréciation des ONG de la Conférence mondiale contre le racisme cinq ans plus tard. Malgré le peu de réponse, l'enquête permet de constater que les ONGs demeurent divisées au sujet des événements qui ont eu lieu à Durban en 2001 et semblent mitigées sur la possibilité d'organiser un suivi de Durban qui prendrait la forme d'une conférence Durban +5. Pour les résultats de l'enquête Durban +5, voir: <http://www.icare.to/icare-francais/dplus5-resultat.pdf>

7. Rapport spécial sur les émeutes en France

L'organisme **ICARE** vient de mettre en ligne un rapport spécial sur les récentes émeutes en France (<http://www.icare.to/icare-francais/index.html>). On y retrouve la quasi totalité de ce qui a été écrit, dit, étudié ou rapporté sur les émeutes de l'automne 2005: propositions de solutions pour prévenir d'autres émeutes, tentatives d'explication du phénomène, etc.

Toujours en ce qui concerne les émeutes en France, l'**Institute of Race Relations** a mis en ligne un article intitulé *France: the riots and the Republic* qui sera publié dans la revue *Race*

and Class du mois d'avril (<http://www.irr.org.uk/2006/january/ha000016.html>). L'article dénonce également les discriminations en ce qui a trait à l'accès en emploi en France.

8. Grande-Bretagne: un article de la politique sur les réfugiés porte atteinte aux droits humains

Un organisme du Royaume-Uni, le **Refugee Council**, vient de mettre en ligne un rapport (http://www.refugeecouncil.org.uk/downloads/rc_reports/Section9_report_Feb06.pdf) sur la Section 9 de l'*Asylum and Immigration Act 2004* dans lequel on apprend que cette section de la loi ne respecte pas les droits humains fondamentaux des réfugiés. En effet, l'article prévoit la coupure de tout support financier pour les réfugiés qui ont atteint la fin de leur processus et qui n'entreprennent pas les mesures nécessaires pour quitter la Grande-Bretagne. En plus de brimer ces individus dans leurs droits les plus fondamentaux, le rapport soutient que la Section 9 a pour effet de créer un état de panique chez les familles qui font face à la destitution et va à l'encontre de l'objectif de départ, à savoir d'encourager les familles à retourner dans leur pays sur une base volontaire.

Cette veille à été compilée par Kim O'bomsawin (assistante de recherche à l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations) et Ann-Marie Field (agente de recherche à l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations) avec la collaboration de Jean-Claude Icart (Coordonnateur de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations).

Pour des renseignements ou commentaires, communiquez avec Ann-Marie Field.
field.ann-marie@uqam.ca ou (514) 987-3000 poste 3318